



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE du 2 juin 2022

Le Temps du Regard compte 140 adhérents (quorum 1/4 = 35).

Nombre de personnes participant à l'assemblée générale extraordinaire :

- 39 membres adhérents présents
- 9 sont représentés (pouvoirs)

Soit un total de 48 votants. Le quorum est atteint.

Cette AG extraordinaire a pour objet une révision des statuts. Margaret Longuèvre, administratrice, présente la démarche du groupe de travail qui s'est penché sur le sujet. (M Longuèvre, E Bouju, D Aubert, M Maudieu, L Régent).

Points essentiels revus :

- L'adhésion reste gratuite,
- La durée des mandats des administrateurs reste la même, cependant le nombre de mandats du président et du trésorier sont limités à 2 (x 3 ans + 1 an en cas de nécessité),
- La définition des missions de l'association,
- Une révision du quorum.

Après avis du CA et du commissaire aux comptes les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 2 juin 2022

- **Compte-rendu de l'Assemblée Générale de 2021**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Rapport moral de l'année 2021**

M. Eric CHEREL, président du Temps du Regard, présente le rapport moral :

Encore une année difficile du fait de la situation sanitaire, remerciement à tous les professionnels qui ont su faire face et qui ont permis d'accompagner chacun au mieux.

Notre appartenance au réseau d'associations du GRAAL 35 a bien aidé pour la gestion de cette crise (mise à disposition de masques, vaccination...).

Une nouvelle organisation a été mise en place avec le projet animation sur les hébergements, divers partenariats ont permis la mise en place d'un atelier radio, d'expression corporelle, d'un atelier à la ferme, et l'arrivée de notre chien médiateur, Sherlock, est très appréciée.

Ensemble vivons avec nos différences

Les structures d'hébergements ont connu un changement administratif important : elles ont dorénavant toutes le statut de « Foyer de vie ».

L'hébergement temporaire de la Cour aux Bretons fonctionne à plein et un hébergement de ce type est prévu sur le projet du Botrel.

L'actualisation du projet associatif est en cours d'étude ; il a déjà été évoqué lors de la dernière soirée solidarité et au sein du Conseil de la Vie Sociale.

Concernant le projet « Vivre ensemble au Champ du Botrel », la pose de la 1^{ière} pierre de l'accueil de jour en novembre 2021 et l'avancée des travaux devraient permettre sa mise en service en début 2023. D'autre part, le dépôt du permis de construire du foyer de vie en avril 2022 nous permet d'espérer son ouverture fin 2024, début 2025.

Onze nouvelles entreprises ont rejoint nos premiers partenaires.

Le conseil d'administration a vu le départ de Jean-Vincent Trellu-Faucheux, Marie-Annick Loisel et Marie Le Guil. Nous les remercions pour le travail accompli. Un nouveau bureau est à l'œuvre depuis juin 2021 : M. Cherel, Mme Meunier, M. Khairallah et Mme Rogel avec en suppléants, M. Briançon et Mme Berty). Nous allons voter tout à l'heure sur la résolution du CA proposant à Mme Loisel de devenir présidente d'honneur du Temps du Regard.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **Rapport d'activité de l'année 2021**

Marie Maudieu présente le rapport d'activité :

Nouvelle formule pour l'assemblée générale pour qu'elle soit plus accessible et plus agréable pour tous. Cette formule permet de présenter certaines activités : atelier photos, « la grande lessive », l'atelier chocolat des Acanthes, des gâteaux. Un beau buffet a été préparé par la commission animation et un film, « La Ronde des Cygnes », présente le spectacle de danse réalisé par les Acanthes.

74 personnes ont été accompagnées cette année, 19 résidents sont hébergés, 9 personnes ont été accueillies en hébergement temporaire. Une centaine d'ateliers ont été proposés. L'accompagnement est assuré par une équipe pluridisciplinaire composée d'une cinquantaine de salariés (39 Equivalents Temps Plein).

L'organisation de la campagne de vaccination a été pilotée par Yaël Lemant, cheffe de service des accueils de jour en coordination avec le GRAAL 35 et la pharmacie Delmasure de Pacé

Les 25 ans de la Cour aux Bretons ont été fêtés et la cuisine a été entièrement repensée et rénovée.

L'ancien fumoir des Huniers a été désigné comme nouvelle salle d'animations et les résidents ont participé à sa rénovation.

La politique d'accompagnement est modifiée, l'accès aux accueils de jour des personnes en hébergement est limité pour permettre la prise en charge d'un plus grand nombre de personnes de l'extérieur. Des activités ont donc été proposées sur les résidences : des ateliers à la ferme, du cirque, un partenariat avec l'association « M'ille et une pattes », des contes, de la danse, un atelier photos, un jardin partagé...

Le Temps du Regard accompagne les personnes qui changent de lieu de vie (arrivée et départ).

L'arrivée de Sherlock, chien médiateur, est très appréciée.

Aux Acanthes ont été proposés, un atelier chocolat, un atelier d'expression corporelle avec la participation au festival Vortex, aux Rencontres Chorégraphiques avec 500 spectateurs.

Le Conseil de la Vie Sociale, instance qui réunit personnes accueillies, familles, professionnels et administrateurs, a connu de nouvelles élections cette année. Frédéric Le Barbier, l'accompagnateur social, en assure la dynamique et la coordination.

Le transfert de l'accueil de jour d'Acigné, actuellement en location au centre-ville d'Acigné, devrait se faire au cours du 1^{er} trimestre 2023. La mise à disposition de la salle de voisinage devrait arriver dans le même temps. Le Temps du Regard sera propriétaire de cette salle qui permettra de faire des activités avec le voisinage.

Pour le foyer de vie, une convention de location a été signée avec Aiguillon Construction pour 62 ans. L'ouverture se profile vers fin 2024, début 2025.

En 2021, la collecte de fonds a permis de recueillir 244 566€ auprès des particuliers pour 24 %, auprès des entreprises pour 39 % et enfin, auprès des fondations pour 37 %.

Le budget de fonctionnement sera constitué pour 500 000€ par le Conseil départemental 35, 300 000€ par le Temps du Regard, 20 % par les allocations des personnes accueillies.

Pour célébrer la rose et faire une grande fête, une invitation va être envoyée à tous bientôt pour nous réunir le 21 septembre au parc du Thabor à Rennes.

Perspectives 2022 : réactualisation du projet associatif.

- **Rapport financier de l'année 2021**

Le résultat de l'exercice global est à + 9 136€.

Le résultat des accueils de jour est positif à + 40 000€ (moins de personnes ont été accueillies du fait de la Covid).

Pour les Huniers, il y a un déficit de – 58 000€ à cause d'un taux d'occupation moindre et d'une augmentation des remplacements pour les professionnels.

Pour les Haubans et la Cour aux Bretons le résultat est positif à + 37 000€.

Pour le compte association, on retrouve les 254 560€ de dons et subventions en fonds dédiés et un résultat négatif qui s'explique par l'arrivée de la nouvelle directrice des partenariats (collecte de fonds) et le montant plus important de son salaire en comparaison avec celui de l'ancienne cheffe de projets.

On propose au Département de conserver les excédents des années précédentes en réserve de trésorerie pour compléter les années difficiles et pour des investissements.

Au 31/12/2021, nous avons une disponibilité de 1M300 000 € qui permet de voir 2022 avec sérénité.

Le rapport d'activité et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **Renouvellement des administrateurs dont le mandat arrive à expiration**

Catherine Meunier, Suzanne Amba, Margaret Longuèvre et Sylvie Rogel sont concernées.

Sylvie ne renouvelle pas son engagement pour des raisons professionnelles (elle a écrit une lettre, lue par Mme Meunier).

Mesdames Meunier, Amba et Longuèvre sont réélues à l'unanimité des membres présents ou représentés.

- **Présidence d'honneur proposée à Marie-Annick MA Loisel**

Deux lettres de M. Khairallah, administrateur absent, et Mme Meunier, sont lues à l'attention de Mme Loisel avec la remise d'un bouquet. Celle-ci à son tour, fait lecture de son message au Temps du Regard et accepte la proposition.

La proposition de cette présidence d'honneur est soumise au vote est acceptée à l'unanimité des membres présents ou représentés

- **Remerciements à Marie- Madeleine Garel**

Mme Garel est remerciée chaleureusement pour son action à la tête de la commission animation.

Un bouquet lui est remis.

- **Projection du film « La Ronde des Cygnes »**

Film sur le spectacle de danse réalisé par l'atelier danse/expression corporelle des Acanthes, animé par Samuel en collaboration avec la Compagnie Ladhaïna.

Fin de l'assemblée à 19h42.

Tout le monde est convié à profiter de la collation préparée par la commission animation et par les ateliers chocolat et gâteaux.

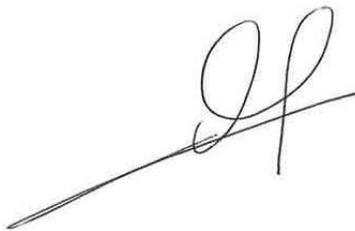
Un beau moment de slam est proposé par Émile Pincet, accompagné de Pierre Réveillaud à la guitare à la fin de cette assemblée général « nouvelle formule ». Bravo au chanteur et au musicien !

La secrétaire adjointe

Christine Berty

Eric CHEREL,

Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a stylized, cursive 'E' and 'C'.

Catherine MEUNIER,

Vice-présidente.

A handwritten signature in black ink, featuring a complex, circular scribble with multiple overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.